



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N°3 - Mars 2016

Edito

Toutes et tous mobilisé.e.s pour le retrait des lois régressives

Le 10 mars, les retraité.e.s étaient nombreuses et nombreux pour exiger une véritable revalorisation des pensions et l'arrêt des mesures régressives qui amputent le pouvoir d'achat et paupérisent beaucoup d'entre elles et eux.

Dès le 9 mars les retraité.e.s étaient aussi en nombre important dans toutes les manifestations et rassemblements contre le retrait du projet de loi « travail ».

Ce projet est une régression monstrueuse des droits. Toutes les mesures envisagées visent à précariser toujours plus, afin de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires. Ce projet de loi organise une véritable casse de droits des salarié.e.s, de la démocratie sociale et de la médecine du travail.

Et ce projet de loi n'est que la première étape de la réécriture du Code du travail. Comme les retraité.e.s le savent, **le Code du travail acquis par les des luttes, est le patrimoine des salarié.e.s.**

Les problèmes de réponses aux besoins de santé doivent être très présents dans les initiatives. La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) de la loi Santé est néfaste, tant pour la population que pour les personnels des hôpitaux. La concentration d'établissements de santé au sein de mégastuctures va totalement à l'encontre des soins de proximité, des secteurs de psychiatrie et du Service public hospitalier. L'offre de soins va se réduire et fondre comme neige au soleil. La baisse drastique des lits d'hospitalisation va amplifier la suppression de maternités et services d'urgences locales.

Ces mesures de restrictions budgétaires inquiètent les retraité.e.s confronté.e.s à la demande de soins qui devient de plus en plus inaccessible : suppressions de postes, mobilités forcées, augmentation de la charge de travail des personnels déjà bien malmenés.

Va-t-on encore longtemps accepter que nos dirigeants détruisent notre Sécurité Sociale si durement acquise ?

Par leur présence dans les manifestations intergénérationnelles, les retraité.e.s exigent :

l'augmentation des salaires et des pensions, le développement de l'emploi, la réduction du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail, une protection sociale et des garanties collectives de haut niveau pour les jeunes, les salarié.e.s, les précaires, et les retraité.e.s.

Comité de rédaction « En direct de l'UFR »



Sommaire

■ Relevé de décision de la CE de l'UFR du 4 février 2016	p.2-3
■ 10 mars une journée réussie, on ne lâche pas	p.3
■ Relaxe pour les Goodyear et défense des libertés syndicales	p.4
■ Remerciements chaleureux des grévistes du Pont de Chaume	p.5
■ Pension de réversion : campagne UCR	p.6
■ Des infos de la section des retraité.e.s du CHU de Lille	p.7
■ Formation retraité.e.s	p.8

Les membres de la CE de l'UFR ont participé au rassemblement place de la Nation pour la relaxe des 8 camarades des GOODYEAR, avant de commencer ses travaux.

➤ **Suite au rapport d'actualité** présenté par Danielle DEFORTESCU, le débat s'est engagé autour de la situation sociale et politique : répression syndicale, l'état d'urgence, les libertés, la déchéance de nationalité, la situation faites aux réfugié.e.s de Calais, la loi d'adaptation de la société au vieillissement, les journées d'actions du 8 et 10 mars.

Décisions :

▶ **Poursuivre et à intensifier la mobilisation avec toutes les organisations de la CGT pour obtenir la relaxe des 8 camarades des GOODYEAR.** La CE appelle à continuer de faire signer la pétition papier et en ligne et envoie un message de soutien.

▶ **Loi d'adaptation de la société au vieillissement:** recenser et compiler l'ensemble des textes écrits par la CGT pour la CE du mois de mars, et proposer au bureau d'étudier la faisabilité que l'UFR organise une journée d'étude sur ce thème.

▶ **Un tract de l'UFR est en préparation pour le 8 et le 10 mars.**

Pour le 10 mars Il y aura une déclaration unitaire, par contre, il n'y aura pas de tract national commun.

➤ **Compte rendu du CNF des 8 et 9 décembre** fait par Nicole BERNABÉ.

Les attentats du 13 novembre étaient très présents dans de nombreuses interventions ainsi que les nombreuses luttes tout particulièrement dans le privé, Le CNF s'est prononcé pour l'urgence sociale contre l'état d'urgence. (Voir appel + déclaration)

Une intervention à été faites par la camarade sur l'inter-régime (note distribuée au CNF).

➤ **Compte rendu du colloque intergénérationnel du 10** fait par André LOUIS.

Ce colloque s'inscrivait:

▶ dans le cadre de la préparation du 51^{ème} congrès

confédéral avec la participation d'actifs/actives et de retraité.e.s.

▶ dans le souci permanent de reconquête des adhérents-tes CGT, élément essentiel de la construction du rapport de forces.

Il a été abordé entre autres:

▶ la place des retraité.e.s dans la société et dans la CGT, la continuité syndicale et militante

▶ l'historique du syndicalisme retraité.e et l'activité intergénérationnelle,

▶ la syndicalisation des jeunes et des retraité.e.s.

Ce colloque a été diversement apprécié. Il a permis la confrontation de pratiques et d'expériences militantes. Il a aussi permis la valorisation d'un amendement proposé par l'UCR pour les statuts de la CGT (voir lettre UFR N°2).



*Camarades de la CE de l'UFR
au rassemblement à Nation le 4 février 2016*

➤ **Compte rendu de la réunion des UFR et l'UCR du 3 février** fait par Marie-Ange CARDAN.

Il est fait état d'une situation très préoccupante concernant le renforcement voir le maintien des forces organisées chez les retraité.e.s de la CGT. En 2012, 111 846 FNI et 114 964 cotisations avaient été réglés. En 2013, on enregistre un recul de -3,91%. En 2014, il manque plus de 3 000 FNI sur 2013. En 2015, le retard est important également.

Il est urgent de prendre partout des initiatives pour améliorer le renforcement et la vie syndicale des UFR.

Pour rappel, notre FD progresse, le dernier bilan donné lors de la CE de l'UFR de décembre montrait une progression de 5,03% de FNI retraites 2014/2013, et de 8,31% date à date de 2015/2014.

Un point orga sera fait lors de la CE de mars.

➔ 51^{ème} Congrès Confédéral, avril 2015

Vu l'heure tardive pas de débat sur la préparation du 51^{ème} congrès confédéral, seul le mandatement a été abordé.

Les délégué.e.s retraité.e.s représenteront 10% des mandaté.e.s. La Fédération CGT Santé Action sociale a 4 mandats à répartir sur toutes les régions, dont un en Midi-Pyrénées. La coordination régionale propose de mandater un actif à la place d'un.e retraité.e. L'espace orga vie syndicale demande à l'UFR de se prononcer.

La CE de l'UFR se prononce pour que le mandat de retraité.e soit pourvu par un.e retraité.e.

Montreuil, le 29 février 2016

10 mars une journée réussie dans ce mois de luttes, on ne lâche pas Les retraité.e.s bien décidé.e.s à défendre leur retraite !



Les retraité.e.s déjà nombreuses et nombreux dans les manifestations du 9 mars, étaient dès le lendemain, en grand nombre dans près de 120 rassemblements dans 95 départements, à l'appel de 9 organisations de retraité.e.s, syndicats et associations. Elles et ils continuent de revendiquer :

➔ Une revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen, avec un rattrapage de 300 euros et une pension au moins égale au SMIC.

➔ La défense des pensions de réversion et leur déplaçonnement dans le régime général.

Cette mobilisation du 10 mars 2016 dépasse en nombre la grande mobilisation du 17 mars 2015 : nous étions plus de 35 500 (31 000 en septembre 2014 et 33 000 en mars 2015). C'est un point d'appui important pour la continuité des luttes.

Le 10 mars, journée de mobilisation unitaire des

retraité.e.s pour la défense de leur pouvoir d'achat, bien préparée dans nos organisations, a vu grandir ce mouvement unitaire. **120 rassemblements et/ou manifestations et 35 500 retraités dans les rues** partout en France ont permis d'interpeller les représentants de l'État et les élus sur les conditions de vie et de ressources des retraité.e.s. Il faut noter que le mouvement, loin de s'essouffler, grandit à chaque mobilisation

➔ Voir Communiqué de presse de l'UCR pour la journée du 10 mars : <http://www.ucr.cgt.fr/486-76-285-Les-retraite-e-s-en-colere>

Le gouvernement et le patronat devraient mesurer l'ampleur de la contestation de leurs politiques. Le mouvement des jeunes, des salarié.e.s, et des retraité.e.s se construit pour refuser ce recul de société.

Avec la jeunesse et l'ensemble des salarié.e.s, l'UCR et l'UFR Santé Action Sociale, appellent l'ensemble des retraité.e.s à participer aux mobilisations annoncées, à commencer par celle du 31 mars.





Relaxe pour les Goodyear et défense des libertés syndicales

La condamnation à la prison ferme de 8 syndicalistes de la CGT Goodyear, pour avoir défendu les emplois, est une répression qui nous renvoie à ½ siècle en arrière quand l'État et le patronat enfermaient les syndicalistes ou grévistes.

La CE de l'UFR a décidé de poursuivre et intensifier la mobilisation avec toutes les organisations de la

CGT pour obtenir la relaxe des 8 camarades des GOODYEAR.

Suite à l'envoi de notre motion la CGT Goodyear a envoyé immédiatement un message : « Merci les camarades ».

Différentes initiatives ont déjà eu lieu dans les organisations de la CGT, mais nous devons encore monter d'un cran pour la défense des 8 de Goodyear, et défense de nos des libertés syndicales. Multiplions les initiatives et les luttes dans nos organisations de la CGT.



MOTION DE SOUTIEN aux camarades de Goodyear

L'Union Fédérale des Retraité.e.s de la Santé et de l'Action Sociale tient à apporter tout son soutien aux 8 délégués CGT de l'entreprise Goodyear. Leur condamnation à de la peine de prison est inadmissible, c'est une attaque grave de nos camarades, et de l'activité syndicale.

Seule une justice de classe peut traiter de criminels des syndicalistes qui ont organisé la lutte pendant 7 ans pour défendre des emplois, liquidés au final par une grande multinationale.

La Commission exécutive de l'UFR, réunie le 4 février 2016 à Montreuil, a participé au rassemblement place de la Nation, avec de nombreuses et nombreux militant.e.s et citoyen.ne.s.

L'UFR Santé Action Sociale appelle ses syndicats, sections et syndiqué.e.s retraité.e.s à poursuivre et à intensifier la mobilisation avec toutes les organisations de la CGT, pour obtenir la relaxe de nos 8 camarades de Goodyear.

Avec toute la CGT, nous ne laisserons pas bafouer et piétiner nos droits et nos libertés.

Le gouvernement doit sortir de sa surdité pour publier immédiatement une loi d'amnistie concernant les poursuites en relation avec les mouvements sociaux et l'activité syndicale et revendicative.

Nous appelons à continuer de signer la pétition en ligne :

https://www.change.org/p/françois-hollande-l-appel-des-goodyear?recruiter=272823926&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive&utm_content=dt_shortened_links---url_short

Faisons signer la pétition papier : <http://www.sante.cgt.fr/IMG/pdf/-331.pdf>

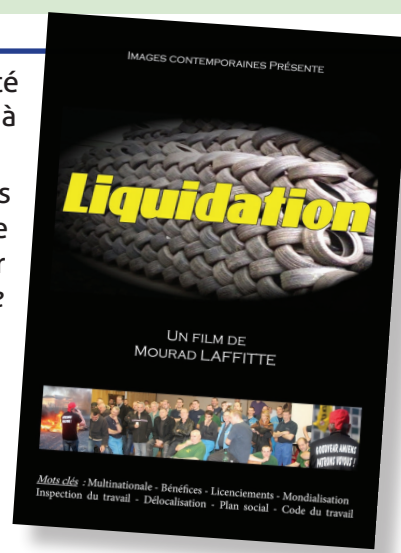
Montreuil, le 4 février 2016

Un film-documentaire « Liquidation », doit sortir en mai 2016, il a été projeté le 18 mars 2016 en avant-première à la Bourse du travail de Saint-Denis, à l'occasion d'une soirée de soutien aux Goodyear et aux Air France.

Réalisé par Mourad Laffitte à partir de centaines d'heures d'entretiens et d'images, ce « film-tract » est le résultat d'une longue et minutieuse enquête, menée au long des neuf ans de lutte des travailleurs de Goodyear Amiens Nord. En 2009, Mourad signait « Goodyear Amiens. Chronique d'une délocalisation programmée », avant de révéler au grand jour le scandale sanitaire que représentait l'empoisonnement des salariés de Goodyear, avec son documentaire « La mort en bout de chaîne », sorti en 2012

 **Bande annonce du film :**

<https://blogs.mediapart.fr/laurence-karsznia/blog/020316/liquidation-un-nouveau-documentaire-sur-les-9-ans-de-lutte-des-goodyear>.



Remerciement chaleureux des grévistes du Pont de Chaume

Notre UFR a reçu en début d'année les remerciements des grévistes de la clinique du Pont de Chaume. Nous avons envoyé une motion de soutien aux grévistes pendant leur conflit. Nous exigeons du gouvernement qu'il mette tout en œuvre pour une sortie par le haut du conflit le plus rapidement possible, et nous invitons les syndicats, sections et syndiqué.e.s à la solidarité financière pour soutenir les salarié.e.s en lutte.

C'est une grande lutte victorieuse qu'on mené avec le syndicat CGT 183 salarié.e.s, soit 80 % du personnel soignant, dont une très grande majorité de femmes. 51 jours de lutte pour défendre les salaires, l'emploi et les conditions de travail.

➤ **Les grévistes peuvent être fier.e.s de ce qu'ils ont accompli, leur détermination, leur courage et leur pugnacité force notre admiration.**

Le patronat (Groupe Vedici devenu ELSAN*) a plié : 3 embauches d'aides-soignant.e.s et une réorganisation des conditions de travail, la fin de toutes les grilles de salaires en dessous du SMIC ainsi qu'une prime de 400 euros brut et le paiement 1/3 des jours de grève.

➤ **Le soutien et l'aide financière des diverses organisations de la CGT ont été très importants pour soutenir cette lutte victorieuse.**

51 jours de lutte inoubliables...ce qui était impensable sans le soutien de vous tous,

Mille Merci pour votre solidarité

L'ensemble des grévistes de la Clinique du Pont de Chaume vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016



(*) Le groupe ELSAN est né de la fusion des groupes de cliniques VEDICI et VITALIA en début d'année.

ELSAN va investir près de 250 millions d'euros d'ici à 2018 avec son investisseur de référence, CVC Capital Partners (un des cinq plus grands fonds de capital-investissement au monde, son siège est au Luxembourg), et un consortium de grandes banques françaises et par son partenaire immobilier Icade Santé.

C'est le deuxième groupe français de l'hospitalisation privée « très lucrative pour les actionnaires » (derrière Ramsay-Générale de Santé), avec un chiffre d'affaire annuel de 1,2 milliard d'euros, 1,2 million de patient.e.s, 81 établissements, 3 200 praticiens et quelques 14 000 salarié.e.s.

Ce groupe projette un développement à l'international, avec des premiers projets en Afrique du Nord et une prospection sur le continent africain et en Asie. Mais pas de projet social pour son personnel qu'il exploite avec l'argent de la Sécurité Sociale et l'argent des patient.e.s !

Pension de réversion

L'Union Confédérale des retraité.e.s de la CGT (UCR) vient de publier une plaquette « Pension de réversion » grâce au travail du collectif « femmes » de l'UCR.

Ce droit est versé actuellement à 4,4 millions de personnes, dont 89% de femmes. Plus d'une femme sur quatre ne reçoit que cette pension de réversion comme retraite !

Mais ce droit fondamental de notre système de retraite solidaire est attaqué par le patronat dans la négociation ARRCO-AGIRC, et certaines organisations syndicales très réformistes... La Cour des comptes sous prétexte que de plus en plus de femmes touchent des pensions de droit direct, la remet aussi en cause...

Pourtant les femmes continuent de toucher en moyenne 42 % de moins que les hommes à la retraite ! La pension de réversion comme les autres droits familiaux permet de compenser un peu les retraites des femmes.

La CGT propose dans ses repères revendicatifs revus en décembre 2015 :

« Une pension de réversion à hauteur de 75 % de la ou des pensions du conjoint, pacsé ou concubin, décédé, sans condition d'âge ni de ressources, et l'amélioration de l'allocation veuve. »

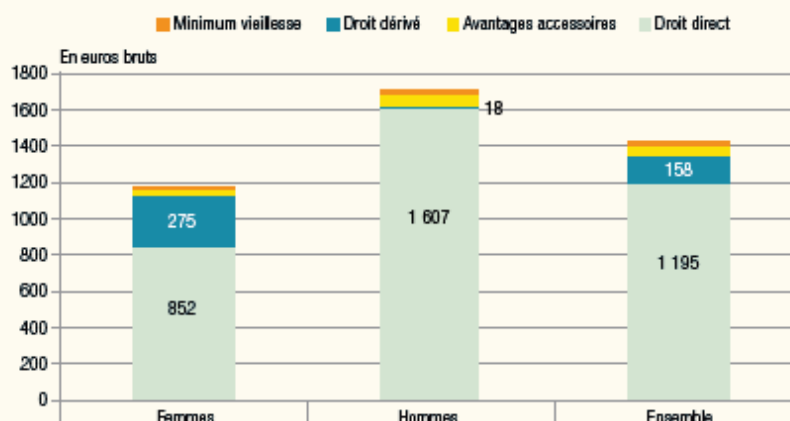
👉 Lien pour consulter la brochure « Pension de réversion » de l'UCR :

<http://www.sante.cgt.fr/IMG/pdf/-409.pdf>



GRAPHIQUE 3

Répartition de la pension totale des retraités



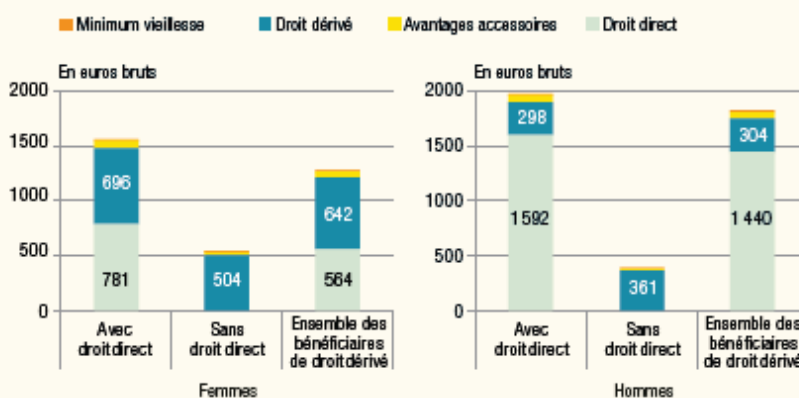
Lecture • Les femmes perçoivent, en moyenne, une retraite composée pour l'essentiel de 852 euros de droit direct et 275 euros de droit dérivé.

Champ • Tous retraités, résidant en France ou à l'étranger, vivants fin 2012.

Source • DREES, échantillon interrégimes de retraités (ER) 2012.

GRAPHIQUE 4

Répartition de la pension totale des titulaires d'une pension de réversion



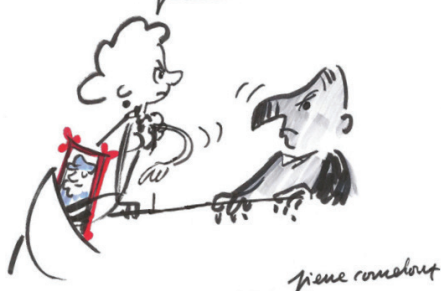
Lecture • Parmi les femmes disposant d'une pension de réversion et d'un droit direct, le montant de ce dernier s'élève à 781 euros.

Champ • Femmes titulaires d'une pension de réversion, résidant en France ou à l'étranger, vivantes fin 2012.

Source • DREES, échantillon interrégimes de retraités (ER) 2012.

Champ • Hommes titulaires d'une pension de réversion, résidant en France ou à l'étranger, vivants fin 2012.

Source • DREES, échantillon interrégimes de retraités (ER) 2012.



DREES voir doc : <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er951>.

DES INFOS DE NOS ORGANISATIONS

INITIATIVES POUR AMÉLIORER LA CONTINUITÉ SYNDICALE ET LE RENFORCEMENT DE NOS RETRAITÉ.E.S DANS LE NORD

Deux initiatives se sont déroulées :

↪ L'une avec le syndicat des retraité.e.s des hôpitaux de Bailleul et Armentières où une assemblée générale de rentrée était organisée le 25 janvier 2016.

À l'ordre du jour rapport d'actualités et présentation des différentes actions revendicatives à venir puis 2 thèmes :

- présentation de notre caisse de retraite la CNRACL et du Fonds d'Action Sociale (FAS) de notre caisse et point sur l'inter-régime.

- régimes des FAS.

120 retraité.e.s ont participé à cette initiative et ont confirmé leur adhésion à la CGT.

↪ L'autre, avec le syndicat du CHRU de Lille, le 28 janvier 2016

Depuis 2013, il a été décidé d'améliorer l'organisation de la section retraité.e.s qui stagnait.

Des camarades qui souhaitaient s'investir sur cette activité sont arrivé.e.s, et nous avons décidé de réunir les syndiqué.e.s retraité.e.s MICT et Ouvriers/Employés, lors des différentes réunions de la section retraitée, pour renforcer le nombre de nos syndiqué.e.s.

En effet, la continuité syndicale est un enjeu du syndicalisme pas uniquement pour « faire du chiffre » et la question de la place des retraité.e.s dans la CGT est posée. Nous avons pensé que pour pouvoir répondre à cette question, il nous fallait être plus nombreuses et nombreux dans notre section pour aborder ce sujet et pour ce faire nous avons pris des décisions.

Une décision a été prise de « mettre à l'honneur » tous nos syndiqué.e.s qui partent en retraite dans l'année, dès le début de l'année, car nous avons constaté que quand les syndiqué.e.s quittent l'établissement sans contact particulier avec les camarades de la section retraité.e.s bien souvent leur adhésion CGT était stoppée.

Deux camarades ont repris l'orga en lien avec

le syndicat des actifs cela a permis d'identifier 11 agents syndiqué.e.s sur le départ pour l'année 2016.

Ces camarades ont été mis à l'honneur de manière conviviale, autour d'une galette, avec intervention de nos Secrétaires de syndicat, puis les camarades retraité.e.s ont présenté la section retraité.e.s, son activité, pourquoi continuer à être syndiqué.e à la retraite ?

Nos 11 camarades qui partiront cette année en retraite ont accepté d'adhérer à la section retraité.e.s du CHU de Lille.

Un plan de travail a été mis en place, avec une information générale et une information en lien avec ce qui se passe au CHU de Lille, envoyée aux retraité.e.s.

Une réunion des retraité.e.s est organisée tous les 3 mois avec un ordre du jour pré-établi à chaque réunion.

Nous avons pris la décision de travailler en lien avec l'USR en nous impliquant dans les réunions de la commission santé.

Les retraité.e.s, élu.e.s à la CE du syndicat des actifs, participent activement aux travaux et à la mise en application des décisions votées à la CE. Il est important que les retraité.e.s aient des droits à l'entreprise (en effet pour les retraité.e.s venir en réunion dans leur établissement relève du parcours du combattant (parking payant, pas de badge pour le self, difficile de réserver une salle sans passer par les actifs, etc).

Ce travail conjoint entre les actifs et retraités a permis, depuis 2013, une progression de 21 syndiqué.e.s à 67 syndiqué.e.s juste en gardant nos syndiqué.e.s.

Pour l'adhésion de salarié.e.s non syndiqué.e.s, les retraité.e.s ont publié un article dans la revue du syndicat du CHU de Lille « CGT Réalité » qui est diffusé à tous les salarié.e.s du CHU de Lille pour les informer qu'une section retraitée existait (but et coordonnées).

A suivre pour confirmer une activité revendicative plus importante nous permettant de continuer le renforcement syndical.

NOUVELLES DE NOS MILITANT.E.S ET SECTIONS DE RETRAITÉ.E.S

Infos de l'activité de nos sections et syndicats de retraité-es de la Santé et de l'Action

Il est important de nous communiquer vos initiatives revendicatives, de syndicalisation, d'organisation de débats, LSR (Loisirs Solidarité et Retraites)... Nous les publierons dans cette lettre « *en direct de l'UFR Santé Action sociale* », afin de montrer des activités qui peuvent servir d'exemple pour notre déploiement.

Envoi : ufr@sante.cgt.fr

➤ Mode d'emplois des liens dans votre lettre « en direct de l'UFR »

Il suffit de cliquer dans les liens mis dans le texte et cela permet d'ouvrir les documents sur internet.



FORMATION RETRAITÉ.E.S SUR LES ENJEUX DE LA PLACE DES RETRAITÉ.E.S DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS LA CGT



L'objectif est atteint si on en croit les stagiaires qui ont émis le souhait que tous les membres de la CE de l'UFR puissent y participer. Cela permettrait de mieux communiquer sur ce stage qui traite des enjeux de la place des retraité.e.s dans la société et dans la CGT.



La CE de l'UFR a organisé pour ses membres une formation retraité.e.s de 3 jours intitulée « *Participer à la vie syndicale retraitée* ». Treize camarades ont pu y participer .

L'objectif était de participer en tant que stagiaire à cette formation confédéralisée, pour en appréhender le contenu, et en assurer la promotion dans les sections et les USR.